



Comité syndical

**DU 21 AVRIL 2022**

Compte-rendu

---

## COMPTE-RENDU DU COMITE DU 21 AVRIL 2022

### Nombre de membres

Composant le Comité syndical : 18 titulaires et 18 suppléants en exercice

Le Comité syndical du Syndicat Mixte des Réseaux d'Energie Calorifique, légalement convoqué par son Président le 13 avril 2022, s'est assemblé au siège de Plaine Commune le 21 avril 2022 à 12h30 sous la présidence de M. MONNET Laurent,

Secrétaire : Madame BOUZIDI Zakia

ETAIENT PRESENTS A L'OUVERTURE DE LA SEANCE :

• Membres titulaires :

Monsieur MONNET Laurent, Président, Monsieur LE BRIS Pascal, Madame CLARIN Marie-Line, Madame DELBOSQ Séverine, Monsieur CARRE Dominique, Monsieur ROUGIER Olivier, Monsieur DELACROIX Adrien

• Membres suppléants :

Monsieur MAIZA Rachid, représentant de Monsieur POUX Gilles  
Monsieur BOURQUIN Jean-Marc, représentant de Monsieur TRIGORY Christian, Monsieur AHAMED Abdou, représentant de Monsieur LESCURIER Eric, Madame WANZEKELA Idandine, représentante de Monsieur MEURA Benjamin, Madame FILHOL Oriane représentante de Monsieur BORIE Hervé, Madame BOUZIDI Zakia, représentante de Monsieur MARTIN Samuel

ETAIENT EXCUSES :

Madame GROSBOIS Nadège, Monsieur MOKRANE Antoine, Monsieur MEURA Benjamin, Monsieur POUX Gilles, Monsieur DEFREL Mathieu, Monsieur ZEGGAR Abdelkarim, Monsieur MARTIN Samuel, Monsieur LESCURIER Eric, Madame LEFEU Juliette, Monsieur BORIE Hervé, Monsieur TRIGORY Christian

Préalablement à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour, le Comité procède à l'élection de sa secrétaire de séance.

Madame BOUZIDI Zakia est désignée en qualité de secrétaire de séance par le Comité (article L. 2121-15 du CGCT).

Le Comité :

- **approuve le PV du Comité du 08 février 2022;**
- **prend acte du compte-rendu des activités du Président.**

## DELIBERATION N°1

### DESIGNATION D'UN NOUVEAU DELEGUE ET MODIFICATION DES COMMISSIONS TERRITORIALES

LE COMITE a voté,

Nombre de suffrages exprimés : 13

Pour : 13  
Abstention : 0  
Contre : 0

#### **ARTICLE 1**

Prend acte de l'installation de Monsieur Olivier ROUGIER comme délégué titulaire au sein du Comité du SMIREC, représentant de Plaine Commune Habitat.

#### **ARTICLE 2**

Désigne Monsieur Olivier ROUGIER comme membres titulaires au sein de la Commission Territoriale de Saint-Denis, Pierrefitte, Stains et L'Île-Saint-Denis, Aubervilliers.

#### **ARTICLE 3**

Désigne Monsieur Olivier ROUGIER comme membre titulaire au sein de la Commission Territoriale de La Courneuve.

## DELIBERATION N°2

### MODIFICATION DES STATUTS ET DU REGLEMENT INTERIEUR DU SMIREC

LE COMITE a voté,

Nombre de suffrages exprimés : 13

Pour : 13  
Abstention : 0  
Contre : 0

#### **ARTICLE 1**

Approuve :

- L'adhésion à intervenir des Villes d'Épinay-sur-Seine, Villetaneuse, et de l'EPT Plaine Commune.
- Les statuts modifiés joints en annexe,

Invite les membres du Syndicat, les communes d'Épinay-sur-Seine et de Villetaneuse ainsi que l'EPT Plaine Commune à se prononcer sur cette adhésion ainsi que sur les statuts modifiés.

Et invite les communes d'Epinay-sur-Seine et de Villetaneuse ainsi que l'EPT Plaine Commune à procéder à la désignation de leurs représentants au Comité syndical.

#### ARTICLE 2

Approuve le règlement intérieur modifié qui entrera en vigueur à la date d'entrée en vigueur de la modification des statuts approuvée dans le cadre de la présente délibération.

#### ARTICLE 3

La présente délibération sera notifiée à :

- Madame la Maire d'Aubervilliers,
- Messieurs les Maires des villes de Saint-Denis, La Courneuve, L'Île-Saint-Denis, Pierrefitte, Saint-Denis et Stains,
- Messieurs les Présidents des OPH de Seine-Saint-Denis Habitat et de Plaine Commune Habitat

#### ARTICLE 4

Invite Monsieur le Président à prendre toute mesure d'exécution de la présente délibération

### DELIBERATION N°3A

## COMPTE DE GESTION 2021 – BUDGET PRINCIPAL

LE COMITE a voté,

Nombre de suffrages exprimés : 12

Pour : 11  
Abstention : 1  
Contre : 0

#### ARTICLE UNIQUE

Approuve le Compte de Gestion de la Trésorerie Municipale d'Aubervilliers – Budget Principal – pour l'exercice 2021 faisant ressortir un excédent de 2 558 551.26 € sur l'exercice.

L'excédent cumulé au 31 Décembre 2021 est de 9 800 244.70 € compte tenu d'un excédent antérieur de 7 241 873.44 €.

### DELIBERATION N°3B

## COMPTE DE GESTION 2021 – BUDGET ANNEXE

### « RESEAU SAINT-DENIS »

LE COMITE a voté,

Nombre de suffrages exprimés : 12

Pour : 11  
Abstention : 1  
Contre : 0

**ARTICLE UNIQUE**

Approuve le Compte de Gestion de la Trésorerie Municipale d'Aubervilliers – Budget Annexe « Réseau Saint-Denis » – pour l'exercice 2021 faisant ressortir un déficit de (-) 3 367 465,11 € sur l'exercice.

L'excédent cumulé au 31 Décembre 2021 est de 4 228 087.21 € compte tenu d'un excédent antérieur de 7 595 552,32 €.

**DELIBERATION N°3C**  
**COMPTE DE GESTION 2021 – BUDGET ANNEXE**  
**« ABONNES LA COURNEUVE »**

**LE COMITE** a voté,

Nombre de suffrages exprimés : 12

Pour : 11  
Abstention : 1  
Contre :

**ARTICLE UNIQUE**

Approuve le Compte de Gestion de la Trésorerie Municipale d'Aubervilliers – Budget Annexe « Abonnés La Courneuve » – pour l'exercice 2021 faisant ressortir un excédent de 94 523.18 € sur l'exercice 2021.

L'excédent cumulé au 31 Décembre 2021 est de 226 601.88 € compte tenu d'un excédent antérieur de 132 078.70 €.

**DELIBERATION N°3D**  
**COMPTE DE GESTION 2021 – BUDGET ANNEXE**  
**« RESEAU DE CHALEUR ZAC CANAL »**

**LE COMITE** a voté,

Nombre de suffrages exprimés : 12

Pour : 11  
Abstention : 1  
Contre : 0

**ARTICLE UNIQUE**

Approuve le Compte de Gestion de la Trésorerie Municipale d'Aubervilliers – Budget Annexe « Réseau de chaleur de la ZAC Canal » – pour l'exercice 2020 faisant ressortir un excédent de 1 647,93 € sur l'exercice 2021.

## DELIBERATION N°3E

### COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – BUDGET PRINCIPAL

LE COMITE a voté,

Nombre de suffrages exprimés : 12

Pour : 11  
 Abstention : 1  
 Contre : 0

#### ARTICLE 1

Adopte le Compte Administratif 2021 du Budget Principal qui fait apparaître les résultats suivants :

- dépenses et recettes 2021, solde d'exercice (en € HTVA) :

	RECETTES	DEPENSES	RESULTATS
EXPLOITATION	9 576 269.81	6 548 148.68	+ 3 028 121.13
INVESTISSEMENT	2 350 657.10	2 820 226.97	- 469 569.87
<b>EXPLOI + INVESTIS.</b>	<b>11 926 926.91</b>	<b>9 368 375.65</b>	<b>+ 2 558 551.26</b>

- clôture après cumul avec les exercices précédents (hors restes à réaliser) :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent (1)	Part affectée à l'investissement (2)	Solde d'exécution (3)	Résultat de clôture = (1 + 2 + 3)
Exploitation	6 065 984.23		+ 3 028 121.13	<b>+ 9 094 105.36</b>
Investissement	1 175 889.21		- 469 569.87	<b>+ 706 319.34</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7 241 873.44</b>		<b>+ 2 558 551.26</b>	<b>+ 9 800 424.70</b>

## DELIBERATION N°3F

### COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – BUDGET ANNEXE

#### « RESEAU SAINT-DENIS »

LE COMITE a voté,

Nombre de suffrages exprimés : 12

Pour : 11  
 Abstention : 1  
 Contre : 0

#### ARTICLE 1

Adopte le compte administratif 2021 du Budget Annexe "Réseau Saint-Denis" qui fait apparaître les résultats suivants :

- dépenses et recettes 2021, solde d'exercice (en € HTVA) :

	RECETTES	DEPENSES	RESULTATS
EXPLOITATION	350 452.02	395 658.24	(-) 45 206.22
INVESTISSEMENT	1 244 873.29	4 567 132.18	(-) 3 322 258.89
EXPLOI + INVESTIS.	1 595 325.31	4 962 790.42	(-) 3 367 465.11

- clôture après cumul avec les exercices précédents (hors restes à réaliser) :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent (1)	Part affectée à l'investissement (2)	Solde d'exécution (3)	Résultat de clôture = (1 + 2 + 3)
Exploitation	502 047.34	0	(-) 45 206.22	+ 456 841.12
Investissement	7 093 504.98	0	(-) 3 322 258.89	+ 3 771 246.09
TOTAL	7 595 552.32	0	(-) 3 367 465.11	+4 228 087.21

## ARTICLE 2

Reconnait la sincérité des restes à réaliser en dépenses d'investissement à hauteur de 950 000.00 €

- clôture après cumul avec les exercices précédents et les restes à réaliser :

	Résultat d'exécution Recettes (1)	Résultat d'exécution Dépenses (2)	Résultat de clôture = (1 - 2)
Exploitation	852 499.36	395 658.24	+ 456 841.12
Investissement	8 338 378.27	5 517 132.18	+ 2 821 246.09
TOTAL	9 190 877.63	5 912 790.42	+ 3 278 087.21

# DELIBERATION N°3G

## COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – BUDGET ANNEXE

### « ABONNES LA COURNEUVE »

LE COMITE a voté,

Nombre de suffrages exprimés : 12

Pour : 11  
 Abstention : 1  
 Contre : 0

## ARTICLE UNIQUE

Adopte le compte administratif 2021 du Budget Annexe "Abonnés La Courneuve" qui fait apparaître les résultats suivants :

- dépenses et recettes 2021, solde d'exercice (en € HTVA) :

	RECETTES	DEPENSES	RESULTATS
EXPLOITATION	258 877.34	164 354.16	+ 94 523.18
INVESTISSEMENT	0	0	0
EXPLOI + INVESTIS.	258 877.34	164 354.16	+ 94 523.18

- clôture après cumul avec les exercices précédents (hors restes à réaliser) :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent (1)	Part affectée à l'investissement (2)	Solde d'exécution (3)	Résultat de clôture = (1 + 2 + 3)
Exploitation	132 078.70	0	+ 94 523.18	+ 226 601.88
Investissement	0	0	0	0
TOTAL	132 078.70	0	+ 94 523.18	+ 226 601.88

## DELIBERATION N°3H

### COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – BUDGET ANNEXE

#### « RESEAU DE CHALEUR ZAC CANAL »

LE COMITE a voté,

Nombre de suffrages exprimés : 12

Pour : 11  
 Abstention : 1  
 Contre : 0

#### ARTICLE UNIQUE

Adopte le compte administratif 2021 du Budget Annexe "Réseau de chaleur de la ZAC Canal" qui fait apparaître les résultats suivants :

- dépenses et recettes 2021, solde d'exercice (en € HTVA) :

	RECETTES	DEPENSES	RESULTATS
EXPLOITATION	172 650.67	171 002.74	+ 1 647.93
INVESTISSEMENT	0	0	0
EXPLOI + INVESTIS.	172 650.67	171 002.74	+ 1 647.93

- clôture après cumul avec les exercices précédents (hors restes à réaliser) :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent (1)	Part affectée à l'investissement (2)	Solde d'exécution (3)	Résultat de clôture = (1 + 2 + 3)
Exploitation	- 1 647.93	0	1 647.93	0
Investissement	0	0	0	0
TOTAL	- 1 647.93	0	1 647.93	0